

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 53 (1973)
Heft: 4

Artikel: L'Hôtellerie de Paris
Autor: Vernay, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Hôtellerie de Paris

L'Hôtellerie a toujours joué un grand rôle dans la vie de toutes les cités et particulièrement dans celle de Paris. A l'heure présente, il est indéniable que de nombreux problèmes se posent, non seulement aux hôteliers eux-mêmes, mais à l'ensemble de leurs clients et amis.

De nombreux côtés, s'élèvent des plaintes de visiteurs de toutes catégories, mais plus particulièrement de la catégorie dite « moyenne », concernant l'impossibilité de trouver facilement des chambres à Paris.

La presse s'est souvent fait l'écho complaisant de tels reproches et peu à peu s'est créée à travers le monde l'image d'une hôtellerie parisienne affichant « complet » à longueur d'année, ne mettant à la disposition de ses hôtes que des installations trop souvent vétustes, dépourvues du confort et des facilités modernes auxquels s'attend le voyageur du 20^e siècle ; et tout ceci à des coûts excessivement élevés.

Ces reproches correspondent-ils à la réalité ? Qu'en est-il exactement ?

Le Syndicat Général de l'Industrie Hôtelière publie régulièrement les statistiques des taux d'occupations mensuels des chambres de ses adhérents, qui, pour les années 1970/71/72 peuvent se résumer de la manière suivante :

Pour 1973, les chiffres sont inférieurs à ceux des années précédentes, avec un fléchissement plus marqué pendant la période touristique d'été (juin-juillet-août).

Les conclusions qui s'imposent après l'étude de ce tableau sont que les hôtels de luxe affichent rarement complet et que leur taux d'occupation atteint de décembre à mars des niveaux souvent qualifiés de catastrophiques par les professionnels.

Les hôtels 4 Etoiles ont des taux d'occupation plus satisfaisants, quoique les mois d'hiver font également état d'une baisse très sensible.

Les hôtels 3 Etoiles, dont les installations correspondent en fait aux besoins et au désir d'une très grande partie des visiteurs, ont une occupation plus régulière à travers toute l'année.

Il est certain qu'un grand nombre d'entre eux, ayant une clientèle fidèle d'hommes d'affaires, affichent complet du lundi au vendredi, alors que la fin de semaine est infiniment plus calme. Ceci est d'ailleurs une situation qui se retrouve dans toutes les grandes villes industrielles et commerçantes du monde entier.

Les hôtels parisiens de toutes catégories travaillent à pleine capacité pendant certaines périodes de pointe, tou-

Hôtel :	Moyenne Annuelle	Haute Saison mai - juin - sept. - oct.	Novembre à fin avril	Juillet Août
4 Étoiles luxe	69 à 71 %	80 à 94 %	50 à 69 %	47 à 77 %
4 Étoiles	71 à 81 %	76 à 92 %	51 à 73 %	56 à 90 %
3 Étoiles	72 à 78 %	72 à 90 %	56 à 80 %	63 à 85 %

jours provoquées par des manifestations importantes telles que : la Foire de Paris, le Salon de l'Automobile, la Semaine du Cuir, la Semaine du Prêt-à-Porter, le Batimat, etc.

La plupart des manifestations coïncident avec l'apogée de la saison touristique et de la vie mondaine de la capitale, c'est-à-dire, prennent place au cours des quatre mois particulièrement fastes : mai, juin, septembre, octobre. C'est uniquement au cours de cette « haute saison parisienne » que les voyageurs, arrivant sans réservation, ont parfois eu des difficultés extrêmes à se loger convenablement.

Le parc hôtelier parisien est donc parfaitement à même d'accueillir le trafic qui se présente à la capitale, sauf aux périodes dites « de pointe » indiquées plus haut.

En 1973, le parc hôtelier se décompose de la façon suivante :

Analyse numérique

Catégorie	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres
Luxe	16	4 294
4 Étoiles	52	7 941
3 Étoiles	159	8 900
2 Étoiles	481	19 600
1 Étoile	549	21 800
	1 257	63 535

Capacité Moyenne :

44 chambres contre 26 pour l'ensemble de la France

Catégorie Luxe	233 en moyenne
Catégorie 4 Étoiles	153 en moyenne
Catégorie 3 Étoiles	55 en moyenne
Catégorie 2 Étoiles	39 en moyenne
Catégorie 1 Étoile	33 en moyenne

Ce parc hôtelier est composé, pour la plus grande partie, d'hôtels dits « anciens », c'est-à-dire construits avant la dernière guerre mondiale.

La politique constante des hôteliers parisiens a toujours été caractérisée par les soins extrêmes apportés à l'entretien et à la modernisation de leurs établissements.

Les pouvoirs publics soucieux d'apporter une aide efficace à ces multiples efforts individuels ont, depuis de nombreuses années, facilité aux professionnels l'obtention de prêts à taux préférentiels, pour la rénovation de leurs installations anciennes et pour la création de nouvelles.

En 1970/71, la Caisse Centrale de Crédit Hôtelier a affecté à l'hôtellerie parisienne 230 millions de tels prêts.

En 1972, leur montant s'est élevé à F. 112 141 000 qui ont permis la rénovation de 2 366 chambres et la création de 3 884.

Monsieur François Brossard, Président du Syndicat Général de l'Industrie Hôtelière, soulignait dans un de ses

rapports les réalisations les plus marquantes de ces dernières années :

— HILTON ORLY	268 ch.	4 Ét. Luxe
— HILTON PARIS	492 ch.	4 Ét.
— SOFITEL BOURBON	112 ch.	4 Ét. Luxe
— INTERCONTINENTAL	510 ch.	4 Ét. Luxe
(modernisation fondamentale)		
— FRANTEL RUNGIS	200 ch.	4 Ét.
— CLUB MÉDITERRANÉE	347 ch.	4 Ét.
— NOVOTEL EVRY	82 ch.	3 Ét.

EN 1972

— MÉRIDIEN (Air France).	1 023 ch.	4 Ét. Luxe
(Caisse des dépôts)		
— P.L.M. St-Jacques	812 ch.	4 Ét.

et ajoutait :

« Parallèlement à cet effort de nouveauté, l'hôtellerie existante fait des efforts considérables d'aménagements et d'améliorations, citons entre autres :

— le GRAND HOTEL qui a été rénové totalement fin 1972 (650 chambres, Salles de congrès) situé près de l'Opéra. 20 à 30 millions d'investissements en 2 ans.

— le RITZ — 15 à 20 millions en trois ans.

— les HOTELS DU GROUPE GEORGE V — environ 20 millions.

Citons des travaux et transformations dépassant plus de 5 millions en deux ans ou trois ans au LUTETIA, LOUVRE, LITTRE, TERMINUS-NORD etc.

Enfin, de nombreux hôtels 4 Etoiles, d'une capacité de l'ordre de 60 à 120 chambres, très appréciés de la clientèle par leur côté confort, service personnalisés, ont effectué d'importantes rénovations — CHAMPLAIN, ALEXANDRE, CAYRE, ROCHAMBEAU, CARLTON'S, SUEDE, ANGLETERRE CH. ELYSEES, METROPOLE, OPERA, etc.

Ces aménagements ont porté sur un total de 4 000 chambres en trois ans.

Au début 1972, Paris compte 65 hôtels de plus de 100 chambres, dont cinq de plus de 400 chambres (62 % sont des 4 Etoiles ou 4 Etoiles Luxe). A titre de comparaison, LONDRES en compte 78 dont 13 de 400 chambres, mais seulement 40 % sont des hôtels du type 4 Etoiles ou 4 Etoiles Luxe.

Le passé récent a vu les ouvertures des établissements suivants :

EN 1973

Novotel de Bagnolet	800 chambres
(Sté Novotel)	
Suffren La Tour	410 chambres
(de la Sté SCETA, filiale de la S.N.C.F.)	
Penta	90 chambres
à la Défense	
(propriété de la European Hotels Corp. exploité par les Grand Metropolitan Hotels).	

1 300 chambres.

EN 1974 sont prévus :

Sofitel-Sèvres	630 chambres
(Sté SOFITEL) sur le boulevard périphérique, près de Sèvres.	
Paris - Sheraton	1 000 chambres
(Sheraton Corp. of America, filiale de I. T. T, près de la Gare Montparnasse.	
Concorde-Lafayette	1 000 chambres
(Groupe Concorde) Porte Maillot Relié au Palais des Congrès, de la Cham- bre de Commerce de Paris (ouverture début 1974).	
	<hr/>
	2 630 chambres

EN 1975/1976 ouvertures prévues :

Hôtel Mélia	600 chambres
à la Défense.	
Hôtel des Wagons-Lits	620 chambres
(de la Compagnie Internationale de Wa- gons-Lits et du Tourisme) à la Défense.	
Hôtel de la Japan-Airlines	780 chambres
sur les fronts de Seine (exploitation par la chaîne des hôtels Méridien).	
Projet des Four-Seasons.	420 chambres
de Toronto-Canada à la Défense.	
Hôtel de la Canadian Pacific	400 chambres
hôtel de Grand Luxe au Bois de Boulogne (parc de Rothschild).	
	<hr/>
	2 820 chambres.

Il faut ajouter à cette liste un projet de création d'un hôtel de 600 chambres, à l'emplacement de l'ancien Gaumont-Palace et également un hôtel pour hommes d'affaires, dans le quartier des Halles, lors de la restructuration de ce quartier en centre d'affaires international.

En outre, un effort supplémentaire et important est en voie de réalisation au nouvel aéroport de Paris, à Roissy-en-France, où la Société Jacques Borel prépare l'ouverture en 1974 d'un hôtel de 700 chambres.

Les milieux de l'hôtellerie sont inquiets de cet accroissement rapide, presque « sauvage » du nombre de chambres disponibles dans la capitale. Cette pléthore va certainement faire disparaître les périodes de « pointe » (mai, juin, septembre, octobre). La recherche de chambres, par la clientèle, va s'en trouver fortement facilitée, surtout en ce qui concerne les catégories 4 et 3 Etoiles, catégories auxquelles appartiennent tous les nouveaux établissements.

En fait, il est à craindre que cette surabondance dans l'offre de chambres n'ait comme conséquence inéluctable une chute importante du taux d'occupation, mettant en cause la rentabilité des exploitations. Ce phénomène se présente déjà dans des villes telles que Munich, Zürich et même Londres.

Dès aujourd'hui, l'Hôtellerie parisienne, tout autant sinon plus que n'importe quelle autre cité à travers le monde, offre une gamme très étendue de possibilités de logement de qualité pour le tourisme de catégorie aisée et moyenne.

Par contre, il est certain qu'il existe un besoin urgent d'hôtels 2 Etoiles Nouvelles Normes, donc à des prix étudiés et, de ce fait, ne disposant que d'une marge de manœuvre étroite. Leur coût de construction et surtout l'incidence foncière doivent être étudiés de très près.

Par conséquent, les établissements qui seront créés dans cette catégorie s'implanteront dans la périphérie de la capitale. Des emplacements sont actuellement prévus à la Défense et au Pont Cardinet. Les pouvoirs publics ont décidé de réserver à cette catégorie la plus grande partie sinon la totalité de l'aide financière de l'Etat. Des groupes hôteliers importants, des banques nationalisées, des compagnies pétrolières viennent de créer des sociétés puissantes dont l'objectif est la création et l'exploitation de telles unités hôtelières de grande capacité.

La rentabilité d'un hôtel moderne ne pouvant être obtenue qu'avec un taux d'occupation de l'ordre de 70 %, l'accroissement du parc hôtelier parisien rend d'ores et déjà indispensable un effort particulier de promotion des ventes pour l'ensemble de l'Hôtellerie parisienne.

Le Commissariat Général au Tourisme, l'Office du Tourisme de Paris, la Chambre de Commerce de Paris, sans oublier le transporteur national Air-France, en sont parfaitement conscients. Un effort important de marketing est actuellement en cours et doit sans aucun doute attirer une nouvelle clientèle vers la Capitale.

L'ouverture du Centre International des Congrès, de la Chambre de Commerce de Paris, va permettre l'organisation, en toute saison, de congrès importants qui, jusqu'ici, ne pouvaient se tenir, faute d'un équipement satisfaisant et ultra-moderne...

Les hôteliers et les organisateurs de congrès pensent que, pour une meilleure satisfaction de la clientèle et un fonctionnement rationnel de l'ensemble des équipements touristiques de Paris, il sera indispensable d'étudier un étalement des grandes manifestations parisiennes.

Le Centre International de Paris, qui gère le Centre des Congrès, signale que pour les 10 mois de 1974 (ouverture du Centre en mars) :

— 80 manifestations importantes ont déjà été enregistrées et confirmées.

Ces manifestations se décomposent d'une part en :

- 52 congrès, symposiums, colloques d'associations,
- 19 réunions, conventions d'entreprises,
- 9 salons, festivals, expositions.

D'autre part en :

- 30 manifestations internationales,
- 8 manifestations nationales étrangères,
- 42 manifestations nationales françaises.

Ceci, sans compter les spectacles et les petites manifestations qui seront organisées.

Le Centre International de Paris a déjà enregistré des commandes fermes jusqu'en 1980 et notamment pour le mois d'août 1975 (période de morte saison à Paris) 3 congrès de chacun 3 000 personnes ont été commandés.

D'autres facteurs vont influencer favorablement le tourisme parisien. Le développement des charters (voyages en groupe, à dates fixes, permettant l'affrètement d'un avion entier pour un groupe) en provenance de tous les pays du monde et plus particulièrement de l'Amérique du Nord et du Japon.

Il est prévu que de nombreuses associations et groupements Nord Américains tiendront leurs futures conventions en dehors des frontières des Etats-Unis. Les villes européennes et tout particulièrement Paris, seront les premières bénéficiaires de ce changement.

De son côté, la clientèle Japonaise est en croissance rapide et tout laisse prévoir que, dans des conditions normales, son accroissement se poursuivra très rapidement.

Un nouveau marché intéresse plus particulièrement les Directions des Ventes des chaînes hôtelières mondiales et, naturellement, des sociétés hôtelières parisiennes : les « incentives », c'est-à-dire, les voyages offerts à titre de prime de rendement par les grandes firmes américaines, parfois même européennes, à leurs collaborateurs ou à leurs clients.

Cette forme de voyage tend à prendre un essor important et dans ce domaine Paris offre des avantages certains pour cette nouvelle couche de clientèle.

Le développement de l'hôtellerie parisienne se poursui-

vra donc. Les dirigeants ne perdent pas de vue que son succès, dans le passé, reposait sur la haute qualité des prestations fournies et d'un service particulièrement personnalisé.

L'élément humain jouera toujours un rôle capital dans cette industrie ; plus que jamais, la formation professionnelle qui, par tradition et nécessité, y a constamment tenu une place importante, doit être l'objet d'une attention toute particulière.

L'ensemble de la profession se penche sur ce problème et, en application des dernières dispositions gouvernementales concernant la formation continue, l'A.N.F.I.H. (organisme créé à la fois par la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière et le Syndicat Général de l'Industrie Hôtelière de Paris) joue un rôle extrêmement actif, sous la forme de séminaires, journées d'études, cours de perfectionnement, non seulement à Paris, mais à travers toute la France.

La rénovation toujours plus poussée des anciennes maisons de renommée mondiale qui conserveront un charme introuvable ailleurs, la création d'établissements nouveaux de grande capacité, indispensables pour satisfaire le besoin des nouvelles catégories de clientèle, des méthodes modernes de gestion allant du marketing à l'informatique, une formation très poussée de ses collaborateurs, voici les magnifiques atouts de l'hôtellerie parisienne... en plus de Paris lui-même.

Au centre de Paris - dans le calme - un confort moderne dans un cadre agréable

FLORIDA HOTEL ★★ NN

7, rue de Parme - 75009 Paris
Tél. 874 47 09

Prop. G. Daetwyler Dir. suisse

DE LA RANCHERAYE & Cie

Maison fondée en 1849

TRANSPORTS ET DÉMÉNAGEMENTS
INTERNATIONAUX

Services réguliers par route pour la Suisse
Déménagements

Groupage meubles et transports objets d'Art

31, Place du Marché-Saint-Honoré, PARIS-1^{er}

Tél. 073.68-00